



Déclaration liminaire du Sgen-CFDT au CTSD du 23 mai 2022

Monsieur Le Directeur, Mesdames, Messieurs les membres du CTSD

Nous nous retrouvons aujourd'hui concernant les élections professionnelles, les ajustements des rythmes scolaires et des ajustements de rentrée dans le premier degré.

Nous souhaitons tout d'abord souligner les efforts fournis, Monsieur le Directeur, concernant la carte scolaire dans le premier degré. De nos échanges ont pu naître une révision d'avis sur la fermeture de certains postes clés et nous vous en remercions. Ces non fermetures permettront sans aucun doute de ne pas, à nouveau, mettre en difficulté des secteurs déjà sous tension. Le Sgen-CFDT tenait à rappeler son engagement fort à maintenir des conditions d'exercice satisfaisantes, ces décisions devraient le permettre.

A contrario, les difficultés d'attributions de temps partiels pour cette nouvelle année scolaire, malgré les efforts comptables que cela nécessite, risquent d'augmenter le nombre d'arrêt maladie. En effet, si les collègues demandent un aménagement du temps de travail c'est qu'ils ont de bonnes raisons de par leur professionnalisme de le faire. Enseigner demande un bien être psychologique, physique, que tout le monde ne pourra assumer notamment en fin de carrière. De plus, les remplaçants ne doivent pas, une nouvelle année, pallier l'ensemble des remplacements longs sur l'année.

Revenons quelques peu sur le mouvement. L'attribution de postes pour les stagiaires peut être à souligner car elle leur permettra, nous l'espérons, d'exercer dans de meilleures conditions. Même si cela fait suite à l'utilisation du logiciel plutôt qu'à une liste claire, les collègues ont pu identifier les postes réservés aux stagiaires. Certains stagiaires devant bien souvent préparer leur mémoire en parallèle, il nous semble important de les aider au maximum à prendre leurs fonctions dans un métier de moins en moins attractif au regard du nombre de participants aux différents concours de recrutement de professeur. En parallèle de cela, les enseignants plus chevronnés devront encore patienter afin d'accéder à des postes, qui, de par leur situation géographique, leur contexte environnemental, étaient enfin atteignable au regard de leur barème. Nous ne pouvons qu'espérer que cela n'impactera pas leur motivation et leur engagement dans leur poste actuel.

Concernant les rythmes scolaires, certains directeurs jusqu'alors inquiets, seront satisfaits de voir que toutes les propositions ont reçu un avis favorable.

Merci pour votre écoute